

EDITO DU PRÉSIDENT



Avis favorable » sans réserve !

Voilà une conclusion du rapport de la commission d'enquête sur le projet de PNR Corbières-Fenouillèdes qui devrait réjouir l'ensemble des élus, des partenaires, des techniciens et des citoyens qui ont œuvré pour l'élaboration de cette Charte

depuis le début de la procédure en 2012. Les 174 contributions déposées lors de cette enquête témoignent de l'implication du territoire pour voir progresser et aboutir ce projet.

Il est maintenant temps que le territoire s'engage. En effet, de mars à juillet 2020, la Région va saisir l'ensemble des collectivités pour qu'elles s'expriment sur leur souhait final d'intégrer le PNR et d'adhérer au futur Syndicat de gestion.

Une étape décisive, encouragée par l'annonce du Président de la République il y a quelques jours sur la future création de ce PNR. Mais c'est encore entre les mains des conseils municipaux, des conseils communautaires, des conseils départementaux et du conseil régional pour les mois à venir.

Je compte sur les actuels et futurs élus pour s'engager pour notre PNR.

HERVÉ BARO

Président du Syndicat mixte de préfiguration du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes



ÉVÈNEMENTS À LA UNE

LIVRET D'ANIMATION 2020... EN CONCEPTION !

Après l'importante participation du public aux animations 2019 et suite à l'engouement des partenaires sur la thématique de la géologie rassemblés lors de la **réunion de bilan le 9 janvier 2020**, la réalisation d'un nouveau livret d'animation a été lancée !



L'année 2020 s'annonce tout aussi riche en découvertes nature, cette **seconde édition du livret se profile pour le printemps**, restez connectés sur nos réseaux !

Plus d'informations :

m.bonetto@corbieres-fenouilledes.fr

Réunion Bilan des animations, Tuchan-09/01/20

EXPOSITIONS EN PRÊT !

Vous désirez illustrer votre événement sur le territoire des Corbières et du Fenouillèdes ?

Nous vous rappelons que le projet de Parc naturel régional vous propose par simple convention une **mise à disposition gratuite** de ses deux expositions :

- * **Comment s'est construit le Parc naturel régional des Corbières-Fenouillèdes ?**
- * **Portraits d'acteurs du territoire Corbières-Fenouillèdes.**



Réunion publique, Soulatgé -04/09/19

Si vous souhaitez à votre tour accueillir ces expositions, n'hésitez pas à nous contacter !

Contact communication :

m.bonetto@corbieres-fenouilledes.fr



DÉMARCHE CRÉATION DE PARC

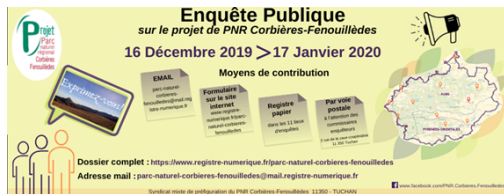
BILAN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Entre Décembre 2019 et Janvier 2020, le Projet de PNR Corbières-Fenouillèdes a été soumis à enquête publique.

Trois commissaires enquêteurs ont été

présents sur le territoire d'étude pour recueillir les avis de la population, **11 lieux d'enquête** et de permanence ont été mis à disposition des citoyens.

En plus de la communication obligatoire réalisée par la Région Occitanie (maître d'ouvrage de l'enquête) avec les parutions officielles dans 2 journaux locaux, **le Syndicat mixte a déployé d'importants moyens de communication** autour de cette étape afin de tenir informé le public (communiqué de presse, site internet, page Facebook, articles dans les journaux de l'Indépendant et de La Dépêche en amont et pendant l'enquête...). Une conférence de presse au lancement de l'enquête a également été organisée.



Bannière mail & couverture Facebook



Conférence de presse
Durban-Corbières
-16/12/19

Les élus et l'équipe du PNR sont aussi intervenus sur les radios de RCF Pays d'Aude, France Bleu Roussillon et Pyrénées FM. Au cours de ce dernier grand rendez-vous de concertation et dans le cadre de la procédure officielle, **les concitoyens ont pu donner leurs avis** sur l'ensemble du projet de Parc et notamment sur la Charte de Parc, document de référence pour les 15 ans à venir.

174 contributions ont été recueillies durant l'enquête, via les registres papiers et numériques, courriels et courriers papiers.

Cette **forte participation** traduit la mobilisation de chaque citoyen autour de l'aboutissement de ce projet de Parc.

Pour illustrer l'importante mobilisation, **deux recueils ont été réalisés** : l'un sur les articles de presse depuis le début de la procédure, l'autre sur la communication durant l'enquête publique.

Recueils consultables sur le site Calaméo : Communication PNRFCF

Le rapport des commissaires enquêteurs reçu le 19 Février



indique un **Avis favorable sans réserve**

RÉUNIONS AUPRÈS DES COMMUNES ET INTERCOMMUNALITÉS

En ce début de mois de Février, **4 réunions auprès des communes et intercommunalités** ont eu lieu sur les communes de Latour-de-France, Quillan et Mouthoumet (siège de la Communauté de communes).

Ces rencontres ont permis de faire un retour sur la dernière grande étape de l'enquête publique et d'évoquer les prochaines échéances de l'année 2020.

Les assemblées ont ainsi pu découvrir les **projets de Statuts du futur Syndicat mixte de gestion** qui portera l'**animation** et déploiera l'ensemble des **dispositions inscrites dans la Charte** de Parc. Au total, **69 élus** du territoire ont participé à ces quatre réunions et **45 collectivités étaient représentées**.



Réunion auprès des collectivités,
Latour de France-04/02/20

PROCHAINES ÉTAPES ET ABOUTISSEMENT

Après avoir modifié la Charte suite à l'enquête publique et validation en comité syndical, il conviendra à présent que la Région Occitanie **saisisse les collectivités locales concernées par le projet** (106 communes et 8 intercommunalités du périmètre d'étude, Départements de l'Aude et des Pyrénées-Orientales) sur l'**approbation définitive** de la Charte du Parc naturel régional et sur l'adhésion au futur syndicat mixte d'aménagement et de gestion du PNR Corbières-Fenouillèdes qui en assurera la mise en œuvre.

Les collectivités auront 4 mois (délai réglementaire) pour délibérer.

Attention : l'absence de délibération ne vaut pas approbation

Cette période sera décisive pour le devenir du PNR.

A l'issue de cette consultation, la Région se prononcera sur le périmètre définitif et pourra ensuite **solliciter son classement définitif en Parc naturel régional** auprès du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Après avis du CNPN, de la Fédération des PNR et du préfet de Région, l'État décidera du classement du Parc naturel régional.

Le **décret de classement final** sera ensuite délivré par le Premier Ministre.



Projet de Charte
- Page de garde

CONTRAT TERRITORIAL OCCITANIE 2018-2021 « CORBIÈRES-SALANQUE-FENOUILLEDES » : BILAN 2019 POSITIF

LE PROJET DE PARC EN ACTION

Rappelons que dans sa mission de coordination et d'animation du contrat territorial Occitanie pour le territoire « Corbières-Salau - Fenouillèdes », le Syndicat accompagne les projets des EPCI et communes qui le souhaitent et formalise leur planification financière au sein de programmes opérationnels annuels. En 2019, **36 opérations ont été programmées** correspondant à des travaux, aménagements : renforcement de l'économie de proximité, développement du potentiel touristique et culturel, offre d'un cadre de vie de qualité, engagement dans la transition énergétique... Ces opérations correspondent à un montant de 3 812 400 € HT de dépenses publiques.

Par ailleurs, suite à un travail d'animation partenarial avec l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly, les EPCI et les communes, **7 contrats « bourg centre »** ont été élaborés au cours du dernier trimestre 2019 et coordonnés par le syndicat. L'objectif de tous ces contrats étant le renforcement des centralités et de leur rayonnement sur le territoire.



Réunion de travail avec les services de la Région

Le Syndicat s'est saisi de l'opportunité proposée par la Région d'élaborer en lien avec les partenaires du contrat, **3 fiches actions innovation/expérimentation** permettant de proposer des projets pour une enveloppe d'environ 150 000 €. Ces projets pilotes innovants doivent être en lien avec les thématiques suivantes, validées par la Région :

- Services itinérants et mobiles adaptés aux zones de faibles densités.
- Services favorables à des systèmes de mobilités alternatifs
- Maîtrise des consommations d'eau domestique, de valorisation des eaux pluviales et grises

Pour cette année 2020, nous proposons comme les années précédentes d'**accompagner, les communes et EPCI dans leurs projets**, de les programmer au sein du contrat territorial.

Contactez la chargée de mission
m.blanc@corbieres-fenouilledes.fr

INSTALLATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

Le 19 décembre 2019 à Lagrasse **se réunissait pour la première fois le Conseil Scientifique** de préfiguration du Syndicat mixte. Sur recommandation du CNPN et de la Fédération des PNR dans l'avis d'opportunité et l'avis intermédiaire, cette instance se pérenniserait avec le Syndicat de gestion. Il est conseillé de mettre en place un **conseil scientifique et de prospective pluridisciplinaire** notamment compétent sur la biodiversité et d'en préciser son rôle.

Qu'est ce qu'un Conseil scientifique ?

Il s'agit d'un organe qui peut intervenir pour rendre des avis, **éclairer la prise de décision**, accompagner la mise en place d'actions sur les milieux naturels, susciter et alimenter la **réflexion prospective** et l'**évaluation territoriale**, contribuer au développement d'**expérimentations** et de **recherches scientifiques** sur le territoire du parc.

Composé de **15 à 20 personnes**, il est constitué de membres favorisant l'écoute et l'exercice de la pluralité dans divers **domaines** :

- * Sciences naturelles
- * Architecture/urbanisme du paysage
- * Géologie
- * Histoire
- * Culture
- * Sciences économiques et sociales

LE PROJET DE PARC EN ACTION

COLLECTE DE LA MÉMOIRE CULINAIRE

« La Cuisine, c'est quand les choses ont le goût de ce qu'elles sont. »
(Maurice Edmond SAILLAND, dit CURNONSKY).

Avec l'hiver, voici venu le **temps de la collecte** des recettes culinaires, elle s'échelonne entre Janvier et Juin 2020. Les 12 et 13 décembre derniers, dans les locaux du Syndicat, une douzaine de personnes se sont **formées aux techniques de collectage de la mémoire** accompagnées par 2 doctorantes en **Anthropologie sociale** mandatées par le GARAe ethnopôle de Carcassonne.

Au programme : notion de **patrimoine immatériel et de mémoire**, outils et méthodes de collecte, valorisation des données recueillies... dans le but de constituer un

questionnaire et une **fiche-recette « type »**.

Munis de ces deux outils et d'un enregistreur si besoin, les « collecteurs », répartis sur l'ensemble du territoire vont **recueillir vos témoignages et vos recettes personnelles**, tels que les Cliquettes d'œufs durs de Patricia Malet (Rasiguères), les Escargots de Mémé Adrienne (atelier Cuisine de Tuchan) ou la Fricassée de sanglier avec l'association Les Taichous (Feilluns).

Associer le plus souvent possible un plat à une personne, une histoire ou un produit local permettra de dresser des **fiches recette « patrimoniales » et de nourrir « Patrimoine culinaire »**

Si l'on connaît toujours la fameuse Daube aux navets de Salza, existe-t-il, par exemple, une recette dans laquelle la petite prune jaune d'Axat, dite « sécadoure » était utilisée autrement que séchée ? La notion de goût citée en introduction prendra toute sa saveur.

Alors, **tous à vos ustensiles et à vos carnets de recettes !**



Mme/M. ASSENS préparant
la Fricassée de sanglier
-25/01/20

Bonnes cueillettes et merci aux personnes et associations qui nous recevront. En cette **année 2020 (vin/vin)**, n'oubliez pas que le territoire regorge de pépites à déguster... avec modération !

Contactez l'animateur : collecte.memoire@corbieres-fenouilledes.fr



Atelier de collecte,
Tuchan -12 & 13 /12/19

ACTION NATURA 2000

Adhésion de l'ACNM à la charte Natura 2000 du site

Corbières orientales :

La charte Natura 2000, consiste en une liste d'**engagements et de recommandations propices à la conservation** des espèces et/ou des habitats d'intérêt communautaire du site. Pour tout propriétaire ou utilisateur du site Natura 2000, son adhésion représente un engagement volontaire, civique et sans surcoût de gestion envers la biodiversité pour 5 ans.

L'**Athlétic Club Narbonne Méditerranée** (ACNM), qui organise depuis près de 17 ans le Trail de Fontfroide, **a adhéré** depuis la fin d'année 2019 à la charte Natura 2000 du site Corbières orientales (emprunté par le tracé de la course), désigné au titre de la Directive « Oiseaux ». L'Association s'engage vis-à-vis de certaines espèces d'oiseaux à, par exemple, éviter tout dépôt de déchets ou matériaux durant le weekend de l'évènement, ou encore à éviter de créer de nouvelles voiries ou chemins entre deux éditions.

La **remise d'un certificat d'adhésion** s'est tenue

symboliquement à l'**Abbaye de Fontfroide** (lieu de départ et d'arrivée du Trail). Elle a permis de réunir, le Projet de PNR CF, le Président du Comité de Pilotage du site Natura 2000 Corbières orientales, des partenaires de l'ACNM, la propriétaire de l'Abbaye et ses services, la LPO Aude, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et la Mairie de Narbonne.

Cette action s'inscrit pleinement dans les objectifs de la future Charte de Parc qui prévoit l'**accompagnement et la sensibilisation des acteurs culturels et sportifs** dans l'organisation de manifestations et évènements **écologiquement responsables**.



Remise Charte Natura 2000,
Abbaye de Fontfroide -24/01/20

TOUTES NOS ACTUALITÉS SUR :



[WWW.FACEBOOK.COM/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES](https://www.facebook.com/PNR.CORBIERES.FENOUILLEDES)



WWW.PROJET.CORBIERES-FENOUILLEDES.FR

Le projet de PNR est financé par :
et les communes et intercommunalités
de son territoire.

